

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Délibérations**



Conseil Communautaire

ᐃᐃᐃᐃᐃᐃᐃᐃ

Séance du **Judi 28 Novembre 2024 à 20h30**

Nombre de membres en exercice : **61**  
Nombre de membres présents : **42**  
Nombre de membres ayant  
donné pouvoir : **4**  
Nombre de membres excusés : **2**  
Nombre de membres absents : **13**

Date de convocation :  
**22 novembre 2024**

Acte rendu exécutoire après visa du  
contrôle de légalité le :

**1 2 DEC. 2024**

et publication par la mise en ligne sur  
le site internet le :

**1 2 DEC. 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le vingt-deux novembre deux mille vingt-quatre.

Les courriers de convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt-deux novembre deux mille vingt-quatre.

M. Corentin GOETHALS a été nommé(e) secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

**8 - Domaines de compétences par thèmes**  
**8.7 - Transports**

**Objet : Présentation du rapport du délégataire des transports (fin de contrat de la Délégation de Service Public : Année 2023 et de janvier à août 2024)**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT	X				
M. Benoît BALAIS	X				
Mme Nathalie BOUILLARD	X				
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Valérie DESQUESNE		
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	X				
<b>PERIGNY</b>					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
<b>PONTECOULANT</b>					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO	X				
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL					X
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET	X				
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Denis JOUAULT			M. Maurice ANNE		
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU					X
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Maurice ANNE	X				
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	X				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE				X	
M. Didier DUCHEMIN					X
M. Marc GUILLAUMIN			M. Alain DECLOMESNIL		
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
<b>VALDALLIERE</b>					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU					X
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER					X
Mme Sabrina SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL					X
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON					X
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE			Mme Annie ROSSI		
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER					X
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>13</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>			<b>61</b>		
<b>Nombre de conseillers présents</b>			<b>42</b>		
<b>Quorum</b>			<b>31</b>		
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>			<b>46</b>		

**M. Guy VELANY, référent communautaire pour le secteur de Vire Normandie en matière de mobilité, donne lecture du rapport suivant :**

Chers collègues,

Le titulaire de la Délégation de Service Public (DSP) était la société Voyages ROBERT pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 jusqu'au 31 août 2024.

La délégation comprend :

- Une ligne urbaine desservant la commune déléguée de Vire ;
- 20 circuits scolaires desservant les communes déléguées de Vire Normandie ;
- 9 circuits scolaires intra-Vire ;
- Création et délivrance des cartes scolaires.

**Cette Délégation de Service Public a débuté avec la commune de Vire Normandie, l'avenant de transfert du contrat à l'Intercom a été notifié à Voyages ROBERT le 16 septembre 2021.**

**Ce rapport annuel 2023 est une année complète depuis la prise de compétence « Mobilité »**

- Compte d'exploitation 2023 de la DSP :

En 2023, le total des dépenses réelles du délégataire s'élève à 881 722 €, soit une augmentation de 13,99 % par rapport au prévisionnel. Dans le même temps, le total des recettes réelles du délégataire s'établit à 57 244 € soit une augmentation de 1,96 % par rapport au prévisionnel.

Le solde d'exploitation est donc négatif, à - 824 477,69 € soit une différence par rapport au prévisionnel de 14,93 %

La contribution forfaitaire de l'Intercom de la Vire au Noireau (incluant l'avenant 4 et l'indexation de 13,8 %) **pour l'année 2023** est de 823 083 €.

- Evènements marquants dans l'année :
  - Augmentation tarifaire des cartes de transport scolaire pour les élèves primaires et secondaires,
  - Augmentation du prix du carburant,
  - Difficultés de recrutement, pas de chauffeur de bus en cas de remplacement.

La synthèse du rapport d'exploitation 2023 figure en annexe.

Cette DSP est arrivée à échéance le 31 août 2024, aussi, il vous est ainsi annexé les rapports trimestriels de 2024 (de Janvier à Aout 2024).

- Le délégataire a exécuté les mêmes prestations de service que sur l'année 2023.
- La contribution forfaitaire de l'Intercom de la Vire au Noireau incluant la révision s'élève à un montant de 520 782 €.

**Suivant la présentation faite à la Commission Générale réunie le 28 novembre 2024, il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir prendre acte de la présentation des rapports de la Délégation de Service Public (DSP) des transports pour l'année 2023 et pour la période de janvier à août 2024, joints en annexe de la présente délibération.**

**Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation des rapports de la Délégation de Service Public (DSP) des transports pour l'année 2023 et pour la période de janvier à août 2024.**

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS  
Le secrétaire de séance

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE  
Présidente de l'Intercom de la Vire au  
Noireau,

